

## DESCRIPTION D'UNE MARREE DE PECHE DE DEUX NAVIRES PALANGRIERS MAURITANIENS GENERANT DES CAPTURES EXCESSIVES DES REQUINS PELAGIQUES

Cheikh Baye Braham<sup>1</sup>

### SUMMARY

*This paper describes the trip of two Mauritanian longliners that operated in 2016 targeting tuna species. 99% of the catches taken during this trip were shark, including blue shark. In the absence of onboard scientific observers during the trip, difficulties were encountered in identifying the species landed. The significant catches of shark drew attention to the significant catches of the 62 tuna vessels operating in the area of Mauritania within the framework of the fishing agreements that are landed outside of Mauritania. Close monitoring of the activity of the longliners and other tuna fleets should be strengthened and ensured to better describe and understand the dynamics of this fishery.*

### RÉSUMÉ

*Ce travail décrit la sortie de deux palangriers mauritaniens ayant opéré en 2016 et ciblant les espèces de thons. Les captures réalisées pendant ces sorties sont constituées de 99% de requins y compris le requin-taupe bleu. En l'absence d'observations scientifiques à bord pendant ces sorties, nous avons éprouvé des difficultés à identifier les espèces débarquées. Les captures importantes des requins réalisées nous interpellent sur les prises importantes de 62 thoniers travaillant dans la zone mauritanienne dans le cadre des accords de pêche dont le débarquement est effectué en dehors de la Mauritanie. Un suivi rapproché de l'activité des palangriers et d'autres flottilles thonières devrait être renforcé et assuré pour mieux décrire et comprendre la dynamique de cette pêcherie.*

### RESUMEN

*Este documento describe la marea de dos palangreros mauritanos que operaron en 2016 y dirigieron su actividad a las especies de túnidos. Las capturas realizadas durante estas mareas están compuestas en un 99% de tiburones, incluido el marrajo dientuso. A falta de observaciones científicas a bordo durante estas mareas, ha sido difícil identificar las especies desembarcadas. Las importantes capturas de tiburones realizadas nos hacen preguntarnos sobre las capturas importantes de 62 atuneros que operan en la zona de Mauritania en el marco de acuerdos de pesca y cuyo desembarque se realiza fuera de Mauritania. Debería garantizarse y reforzarse un estrecho seguimiento de las actividades de los palangreros y de otras flotas atuneras para describir y comprender mejor la dinámica de esta pesquería.*

### KEYWORDS

*Prises accessoires, requins pélagiques, distribution des captures/efforts*

---

<sup>1</sup> Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP), Email : baye.braham@gmail.com

## 1. Introduction

La Zone Economique Exclusive Mauritanienne (ZEEM) est caractérisée par la présence d'une diversité d'espèces d'affinité tropicale et tempérée. Les flottilles nationales pêchées dans cette zone ciblent principalement des espèces demersales et les petits pélagiques abritant majoritairement le plateau continental (20-200 m). Les espèces de thons hauturiers plus abondants dans des profondeurs supérieures à 300 sont ciblées uniquement par des flottilles étrangères travaillant dans le cadre des accords de pêche bilatéraux et opérant sous le régime de licence libre. Les flottilles de ces parties contractantes qui ont atteint en 2016 environ 62 thoniers débarquent leur production dans des ports étrangers. Les espèces de thons côtiers sont pêchées accessoirement par les unités hauturières de petits pélagiques. Les statistiques montrent que la capture accessoire du thon hauturier réalisée par la pêche hauturière a atteint, en 2016 plus de 9000 tonnes.

Pour diversifier l'activité de pêche en Mauritanie, le département de pêches a mis en place une nouvelle stratégie de pêche sectorielle basée sur une gestion par quota. Une pêcherie thonière nationale commence à pêcher en 2016 avec la présence de deux palangriers nationaux ciblant les thons hauturiers.

Ces deux palangriers Mauritaniens ont effectué une marée de pêche entre novembre-décembre 2016. Les captures de cette marée est constitué à plus de 90% des requins pélagiques y compris le requin-taube bleu (*Isurus oxyrinchus*) ce qui a créé un conflit entre la Garde de Côtes Mauritanienne (GCM) et la société de pêche consignatrice de ces bateaux. A l'issue de cette marée, des captures accidentelles importantes des requins pélagiques ont été aussi rapporté. L'IMROP a assisté au débarquement de ces deux palangriers au port de pêche de Nouadhibou. Dans ce travail, nous décrivons l'activité de pêche de ces deux bateaux (quantités pêchées des requins, la zone de pêche fréquentée pendant la marée, les captures des autres espèces de thons, ...etc.).

## 2. Description technique de deux bateaux palangriers

Les deux palangriers (figure ci contre) appartient à la société Hond-dong pelagic fishery de nationalité Mauritanienne. Ils sont enregistrés sous le code de 959 et 960. Ces deux palangriers ont une longueur hors tour d'environ 44 m, d'une puissance motrice de 698 cv et une capacité en jauge nette de 124. Ces deux bateaux sont classés dans la catégorie de la pêche hauturière. L'équipage à bord est constitué de 21 pêcheurs dont 15 mauritaniens et 6 étrangers. Il est à noter que suite aux captures accessoires importantes des requins constatées lors des marées de ces deux bateaux, l'armement a procédé au changement des techniques de pêche vers l'utilisation des filets droits.

## 3. Résultats

### 1) Composition spécifique des captures

Les captures rapportées par les deux navires se portent en grande partie aux différentes espèces des requins pélagiques. Il s'agit en particulier des quatre espèces des requins pélagiques mais aussi trois autres espèces des thonidés (tableau 1).

Les quatre espèces des requins représentent environ 99% des captures débarquées. L'espèce « Blue Shark » représente quand à lui plus de 82% suivie de loin par le « Thresher » avec un taux de 15% et le requin-taube bleu « Shortfin mako » avec seulement 5%. Il est à noter que le nombre d'individus rapportés sont débarqués majoritairement étêté ce qui rend difficile de mesurer les poids des individus. Un autre problème est rencontré dans l'identification de ces espèces qui sont débarqués dans un état congelé et étêté. L'échantillonnage mesuré pendant le débarquement indique un poids moyen varie de 22 à 28 kg pour les différentes espèces rencontrés des requins. Pour les autres espèces des thons le poids de thons obèse et thon jaune est environ 35 kg. Sur la base des poids moyens estimés, une capture de 76 tonnes est rapportée par les deux bateaux pendant cette marée.

La marée décrite dans ce travail constitue une expérience que la société a lancé en 2016 pour s'orienter vers d'autres espèces autre que les démersaux.

### 2) Distribution spatiale de l'activité de deux bateaux

Les deux palangriers nationaux ont travaillé dans la zone nord située au nord de la latitude 19°N. La zone prospectée semble concentré sur un degré et demi de latitude (**Figure 1**).

### 3) *Distribution journalière des captures par espèce*

Les données récupérées par les deux navires au moment de débarquement portent, entre autres, sur une description détaillée de l'activité de la pêche par jour (positions géographiques, heure début et fin, date de pêche, etc).

#### a) *Requin Bleu « Blue shark »*

Selon les données transmises par le bateau, le requin bleu constitue la part la plus importante. La distribution journalière des captures montre que le rendement journalier était important. Il est atteint 1145 kg/jour. Une chute des captures est constatée à la fin de la marée (**Figure 2**).

#### b) *Requin taupe-blue (Shortfin mako)*

Le requin taupe est rencontré dans les captures débarquées. Bien que les espèces débarquées sont difficile à identifier en absence d'un observateur à bord pendant la pêche, le capitaine a indiqué que les individus capturés sont importantes. Une fluctuation des captures journalières de cette espèce est constatée (**Figure 3**).

#### c) *Thresher Shark*

Les captures de cette espèce est moins importante par rapport aux autres espèces de requins. Une présence de l'espèce dans tous les coups de chaluts réalisés est constatée (**Figure 4**).

#### d) *Autres espèces de thons*

Les captures des autres espèces de thons constitués de thon obèse et le thon jaune représentent seulement moins de 1% des captures ce qui a créé un litige entre le service de contrôle et la société de pêche. Selon la garde des côtes, les prises accessoires constituées de requins ne doivent dépasser le 3%. Un suivi rapproché de l'activité de ces deux palangriers est recommandé par l'IMROP dans son plan d'action annuel.

## 4. Discussion et conclusion

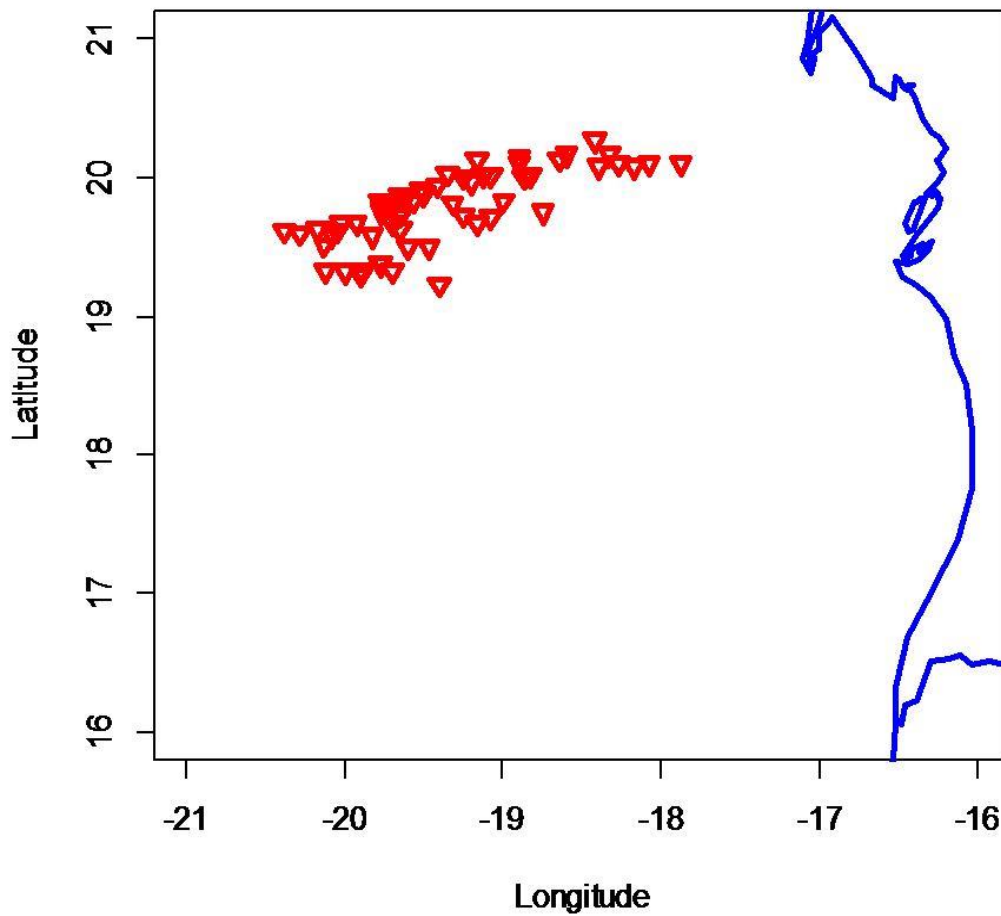
La marée décrite dans ce travail constitue la première pour la pêcherie thonière hauturière nationale dont l'IMROP assure le suivi de débarquement. L'absence d'un observateur à bord a rendu difficile l'identification des espèces pêchées (requins et thonidés). Nos observations mis en évidence trois espèces de requins y compris le requin taupe-blue alors que le bateau a répertorié d'autres espèces que nous n'avons pas pu identifier dans le débarquement. Le suivi de ce débarquement et de cette première expérience de ces deux palangriers nous interpelle sur les captures importantes des thons et probablement des requins réalisés par les 62 thoniers travaillant dans la zone Mauritanienne. Il est à noter que les journaux de pêche de ces navires n'ont pas saisi par les gardes de côtes Mauritanienne ni l'IMROP. En attendant de reconstituer des statistiques complètes des séries des données des captures de requins, l'IMROP continue à rassembler toutes les informations disponibles pour les mettre à la disposition de l'ICCAT. En fin les captures de ces deux palangriers reflètent que la zone Mauritanienne abrite une diversité d'espèces y compris les requins et divers thons dont le suivi devrait renforcer pour comprendre la dynamique de cette ressource.

## Références

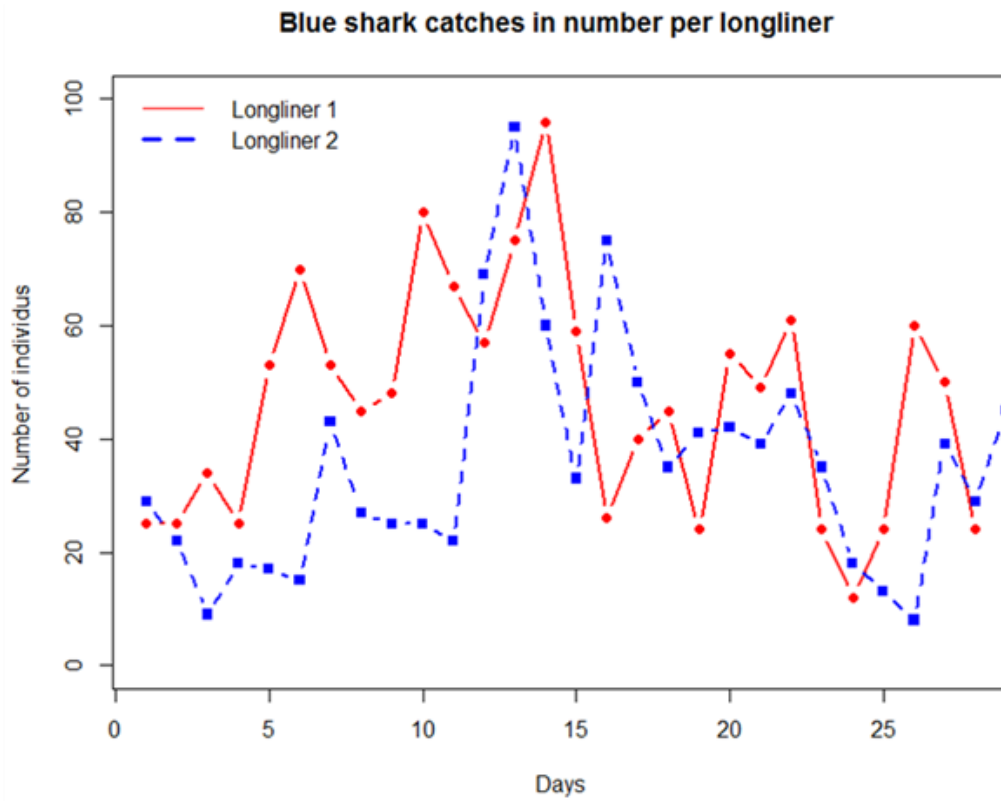
IMROP.2016. rapport de mission d'échantillonnage des données de débarquement des palangriers. 10 pages.

**Tableau 1.** La composition spécifique des captures des deux palangriers.

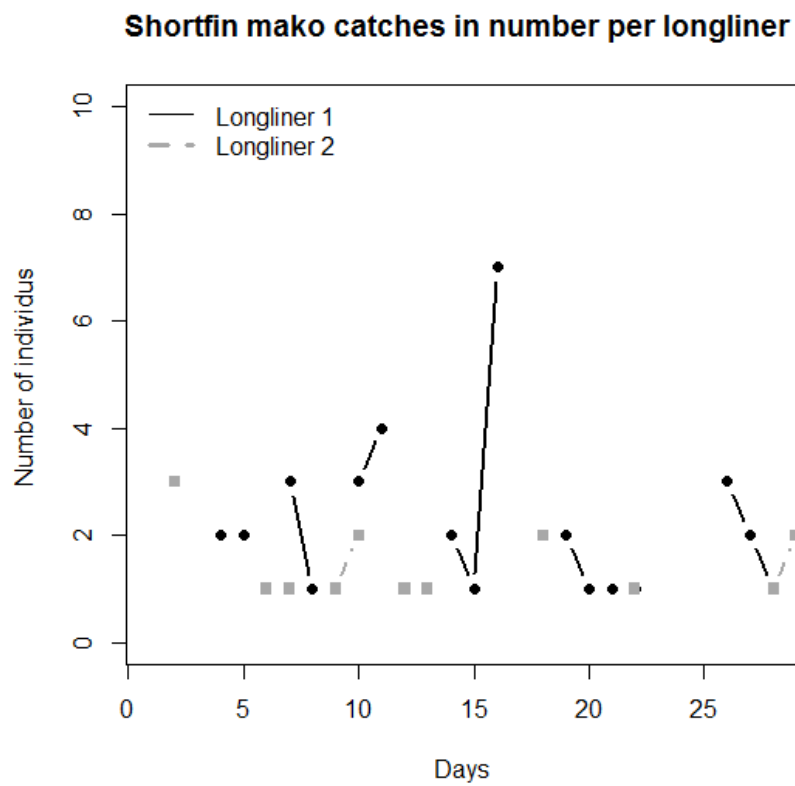
|                | Species       | Number of individus | Average weight | Catches in kg | Mean Lenght |
|----------------|---------------|---------------------|----------------|---------------|-------------|
| Total Sharks   | Blue Shark    | 2332                | 27             | 62964         | 2 m         |
|                | Thresher      | 414                 | 25             | 10350         | 1.8 m       |
|                | Shortfin mako | 52                  | 28             | 1456          | 2 m         |
|                | Silky         | 8                   | 22             | 176           |             |
| Others species | Yellow tuna   | 3                   | 35             | 105           |             |
|                | Billfish      | 7                   |                | 0             |             |
|                | Bigeye        | 26                  | 36             | 936           |             |
|                |               | 2842                |                |               |             |



**Figure 1.** Distribution spatiale de l'activité de pêche de deux navires.

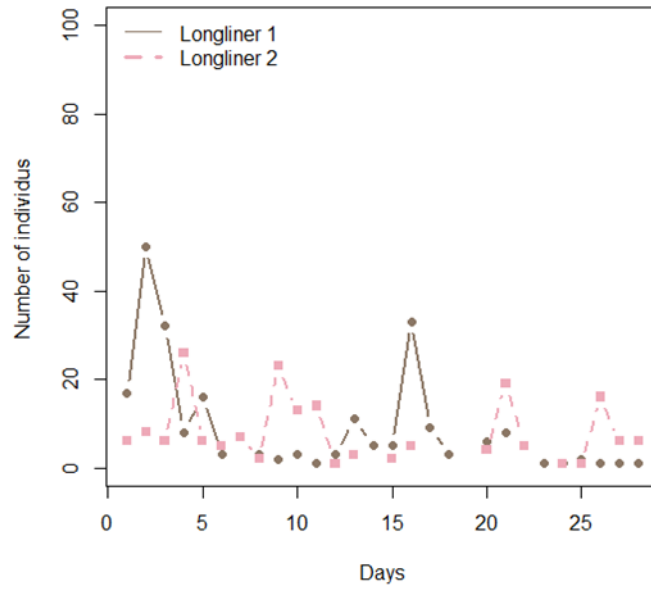


**Figure 2.** Distribution des captures journalières du blue shark.

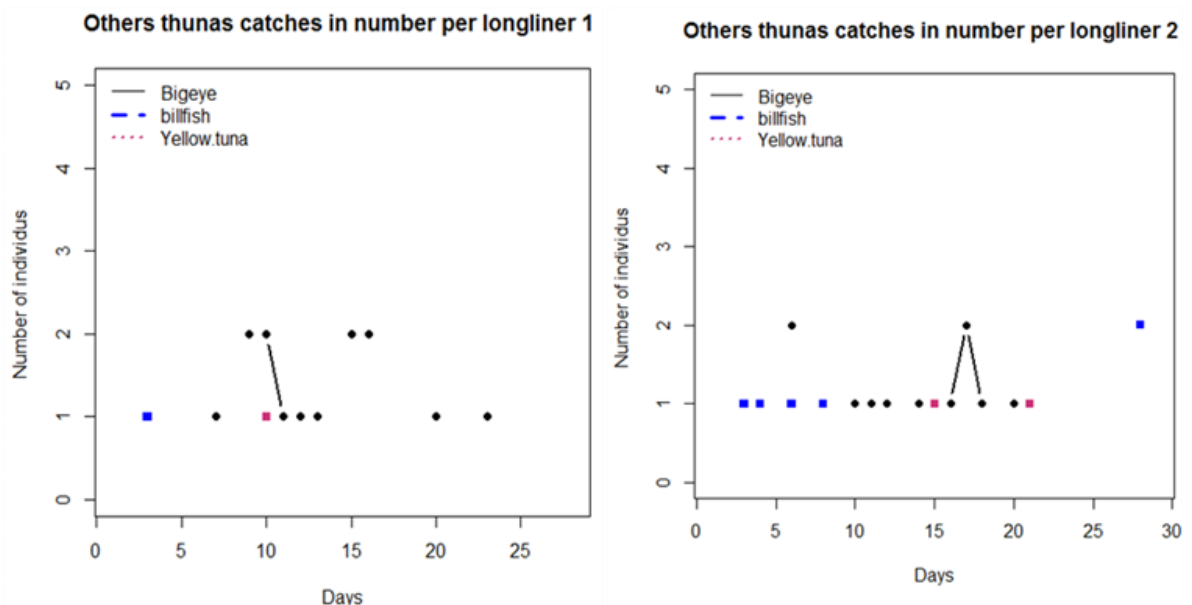


**Figure 3 :** Distribution des captures journalières du requin taupe-bleu.

**Thresher Shark catches in number per longliner**



**Figure 4 :** Distribution des captures journalières du Thresher shark.



**Figure 5 :** distribution des captures journalières des divers thons.